



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | POMME DE TERRE

N° 11, 27 juillet 2018

- Conditions climatiques : températures chaudes, mais enfin agrémentées de précipitations notables.
- Développement de la culture : reprise de la croissance, mais des dommages sont constatés par endroits.
- Insectes : doryphore toujours à surveiller et pression variable de la cicadelle de la pomme de terre.
- Maladies : aucun cas de mildiou et de dartrose, brûlure hâtive en hausse légère et début de gale.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Pour la période du 20 au 26 juillet, les températures élevées se sont poursuivies avec à nouveau du 30 °C et plus dans plusieurs régions (pendant 3 à 4 jours dans le sud et le centre de la province, entre autres), en plus de nuits chaudes par moments. Des précipitations significatives ont (enfin) été enregistrées dans l'ensemble des régions, surtout à la suite du passage d'averses et d'orages les 24 et 25 juillet. Des accumulations moyennes de 25 à 45 mm ont alors été mesurées, mais beaucoup plus dans les régions de l'ouest et du nord-ouest et moins dans celles plus à l'est. On ne rapporte pas pour le moment de dommages à la culture de la pomme de terre à la suite des fortes précipitations. Plus d'informations sur la météo sont disponibles en consultant le [sommaire agrométéorologique](#) et la [carte des précipitations](#) pour la période visée. Environnement Canada prévoit des températures de saison pour les 7 prochains jours avec des risques d'averses ou d'orages par moments.

DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

Les précipitations reçues, particulièrement les 24 et 25 juillet, ont fait un grand bien à la culture (et au moral de producteurs). Une reprise végétative a été observée dernièrement dans les champs qui étaient moins affectés par la sécheresse. Par contre, dans plusieurs autres champs, des collaborateurs mentionnent que du mal est fait et qu'une baisse en rendement est à prévoir, surtout dans les parcelles dont les entre-rangs ne se sont pas bien fermés lors de la floraison. Les hautes températures du mois de juillet ont fini par affecter grandement le développement des plants. On rapporte de bonnes différences dans la tolérance des cultivars à la chaleur, et des producteurs ont pris des notes à ce sujet. Goldrush est une fois de plus une des variétés qui a été la plus affectée. On observe à nouveau, et dans plus de régions, des repousses physiologiques, entre autres dans le cultivar Russet Burbank, ce qui devrait conduire à une chaîne de tubercules (voir cette [photo](#)). Ce désordre est surtout visible dans les champs dont les entre-rangs ne se sont pas fermés et où il n'y a pas d'irrigation pratiquée. Avec le temps moins chaud et humide en cours, l'irrigation a été mise en mode pause dans l'ensemble des régions. Les récoltes pour la primeur (table) se poursuivent dans les régions allant de Québec vers l'ouest, avec des rendements satisfaisants malgré un calibre des tubercules plutôt moyen par endroits. Pour la primeur croustilles, les récoltes sont imminentes.

INSECTES

L'activité du [doryphore](#) demeure à surveiller pour l'ensemble des régions. Ce sont les larves, dans les secteurs du centre, de l'est et du nord, qui sont les plus actives, et davantage les adultes de la 2^e génération dans les régions plus au sud. Le contrôle avec des traitements foliaires est toujours rapporté comme bon, mais le temps très chaud et parfois humide a conduit à une rémanence moins longue que prévu de certaines interventions par endroits. Pour les champs qui n'ont pas reçu de traitement insecticide lors du semis, on rapporte plus de difficulté à déterminer la bonne période des traitements, car les adultes ont été actifs sur une plus longue période sans vraiment de pics d'activité.

Selon les [données recueillies](#) par le Réseau provincial de dépistage du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), l'activité de la [cicadelle de la pomme de terre](#) (CPT) a peu progressé, sauf dans certains secteurs du sud (ex. : la Montérégie et l'Outaouais). Cette affirmation est aussi corroborée par d'autres observations du piégeage mené par les collaborateurs du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP). Les décomptes de cette année sont très largement inférieurs à ceux de l'an passé à pareille date. Aucun dommage foliaire relié à leur activité n'a été rapporté depuis le début de la saison. On rappelle qu'il n'y a pas de seuil d'intervention officiel au Québec pour la CPT. Pour améliorer leur efficacité, il faut ajuster la hauteur des pièges collants jaunes durant la saison selon le développement de la canopée, soit en ciblant la partie supérieure des plants tout en rendant le piége visible de loin.

L'activité des autres insectes demeure, mais dans une moindre mesure. Cependant, on mentionne la présence plus significative de la [punaise terne](#) (adulte) en Outaouais et dans le Bas-St-Laurent, nécessitant quelques interventions localisées. Les adultes de l'[altise à tête rouge](#) sont suivis dans certaines régions, dont la Capitale-Nationale et la Montérégie, principalement en bordures de champs. Les populations de différents [pucerons](#) ont augmenté progressivement au cours de la période, mais sans excès. Elles demeurent plus observées dans les champs qui n'ont pas reçu d'insecticides lors du semis. On rappelle que lorsqu'une intervention est nécessaire contre l'un ou l'autre des insectes mentionnés ci-dessus, il est préférable d'utiliser un produit pouvant contrôler plusieurs de ces ravageurs, si cela est possible, afin de diminuer éventuellement le nombre de traitements appliqués.

MALADIES

Aucun symptôme ou cas de [mildiou de la pomme de terre](#) n'a été recensé au Québec depuis le début de la saison. Les récentes précipitations significatives (dont les orages), jumelées à la baisse des températures, ont augmenté les risques de développement de la maladie, et ce, dans plusieurs régions (le tout est confirmé par un modèle prévisionnel en expérimentation). Une intervention fongicide est donc nécessaire à la suite des dernières précipitations afin de protéger, entre autres, les nouvelles pousses qui se développent. Le choix du ou des produits à utiliser dépend de plusieurs facteurs, dont la date du dernier traitement réalisé, la quantité de précipitations reçue, le stade de la culture, la biomasse présente et la pratique ou non de l'irrigation. Un suivi fait dans certaines régions indiquait à nouveau l'absence de spores du champignon avant les précipitations des 24 et 25 juillet dernier. Le site Web [USA Blight](#) (en anglais) ne mentionne aucun nouveau cas de mildiou en Amérique du Nord au cours des 7 derniers jours.

La présence de la **brûlure hâtive** (tache alternarienne) est davantage rapportée ces derniers jours, mais sans excès et presqu'uniquelement sur du vieux feuillage qui a souffert de la sécheresse ainsi que dans des champs de primeurs. Des interventions avec un produit plus spécifique à cette maladie sont planifiées pour des champs et/ou des cultivars plus à risque. Aucun cas de **dartrose** n'a encore été officiellement signalé, quoique la période dite plus à risque pour en observer les symptômes (fin de la floraison des plants) est en cours dans les régions plus au sud. L'identification directe au champ des tout premiers signes de la dartose demeure souvent difficile. La **moisissure grise** a fait son apparition dernièrement dans des régions comme la Montérégie (fleurs qui tombent et qui pourrissent sur une feuille). Une intervention spécifique à ce stade-ci de la saison est rarement justifiée, à moins d'une situation exceptionnelle. Des premiers cas de **gale commune** sont rapportés dans les régions de Lanaudière et de l'Outaouais, en situation de récolte, parmi les cultivars connus comme plus à risque.

Cet avertissement a été rédigé par Patrice Thibault, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseur du réseau Pomme de terre ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.